



# QUELLES ONT ÉTÉ LES NOUVELLES TENDANCES ET LES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DE MIGRATION ET D'ASILE DANS L'UE, EN NORVÈGE, EN GÉORGIE, EN RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE ET EN ARMÉNIE EN 2022 ?

## FLASH DU REM #1 - 2023



### Contexte

Le rapport annuel du Réseau européen des migrations (REM) sur les migrations et l'asile 2022 offre une vue d'ensemble des évolutions européennes et nationales sur un large éventail de sujets liés aux migrations et à l'asile, y compris la réponse à l'afflux de personnes fuyant la guerre en Ukraine, la migration légale, la protection internationale, les mineurs et les groupes vulnérables,

l'intégration, la nationalité et l'apatridie, les frontières, les visas et l'espace Schengen, la migration irrégulière, y compris le trafic de migrants; la traite des êtres humains; le retour et la réadmission; ainsi que la migration et la coopération au développement. Quelles étaient les tendances communes en matière de migration et d'asile à l'échelle européenne et nationale



### Principales tendances et conclusions

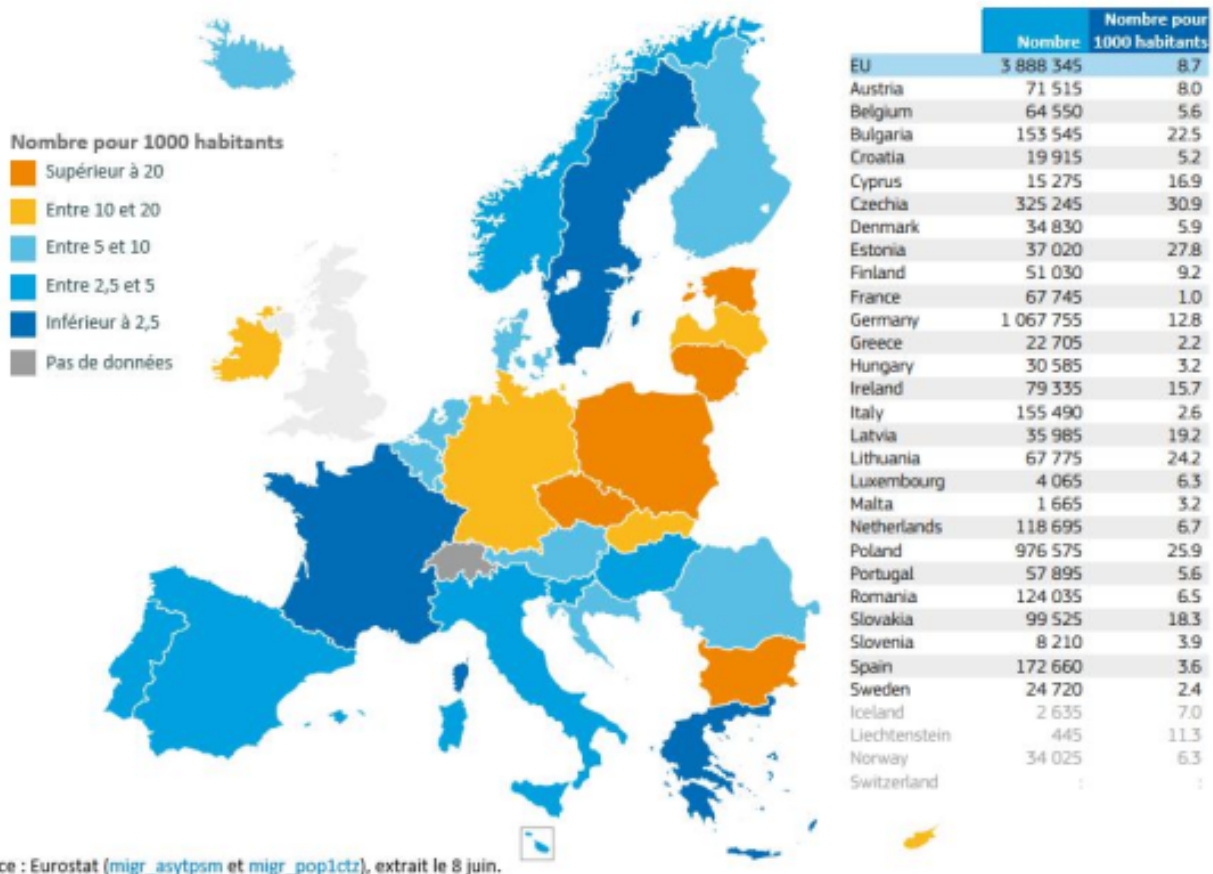
- Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, les pays membres et observateurs du Réseau européen des migrations (REM) ont concentré leurs efforts sur la mise à disposition d'un abri sûr aux personnes originaires d'Ukraine fuyant la guerre. Les États membres de l'Union européenne (UE) ont mis en œuvre la Directive 2001/55/EC sur la protection temporaire (DPT), qui a été activée le 4 mars 2022 pour la première fois depuis son adoption en 2001. La Norvège a mis en place un cadre national, la protection collective temporaire, à partir du 11 mars 2022, tandis que la Moldavie et la Géorgie ont mis en œuvre des mesures nationales pour soutenir les personnes fuyant la guerre. En 2022, un total de 4 331 200 statuts de protection temporaire ont été accordés par les États membres de l'UE. Au 31 décembre 2022, 3 826 600 personnes non ressortissantes de l'UE ont bénéficié d'un statut de protection temporaire dans l'UE.
- 2022 a été la première "année post-Covid-19", la propagation du virus ayant été moins importante qu'en 2020 et 2021. Cela a entraîné la levée des restrictions aux frontières, ainsi que pour les opérations de retour. Les prolongations de séjour sur le territoire des États membres de l'UE en raison des restrictions de voyage ont également été supprimées au cours de l'année. L'amélioration de la situation épidémiologique a permis l'assouplissement des mesures sanitaires dans les centres d'accueil et de rétention, libérant ainsi des places.
- En 2022, plusieurs pays membres et observateurs du REM ont connu des évolutions stratégiques majeures en matière de migration et d'asile. Les changements de gouvernement en Suède ont suscité de nouvelles approches de la gestion des migrations, tandis qu'en Lettonie, ces changements étaient dus à des crises à la frontière avec la Biélorussie. La Belgique a procédé à un audit de ses services d'asile et de migration. La Géorgie a adopté un document politique complet intitulé "Vision 2030 - Stratégie de développement de la Géorgie", qui comprend des mesures visant à faciliter la migration des travailleurs et à renforcer la diaspora géorgienne à l'étranger.
- Les pressions exercées aux frontières extérieures depuis les routes de la Méditerranée, des Balkans occidentaux et les routes orientales ont continué d'avoir un impact sur les systèmes de migration et d'asile des États membres du REM en 2022. Le nombre de franchissements irréguliers des frontières a augmenté de 64 % par rapport à 2021 et les risques sécuritaires qui en résultent ont incité plusieurs États membres de l'UE à réintroduire des contrôles aux frontières intérieures.
- L'augmentation des demandes d'asile (les premières demandes d'asile ont augmenté de 65 % par rapport à 2021) a mis sous pression les systèmes d'asile des États membres et de la Norvège. Il s'agit de la première augmentation depuis 2019, les demandes ayant diminué pendant la période de la pandémie de Covid-19. La Syrie et l'Afghanistan ont de nouveau été les principales nationalités des demandeurs d'asile dans les 27 États membres de l'UE (UE-27) et en Norvège, comme c'était le cas depuis 2018. L'activation de la DPT a permis de garantir que les systèmes d'asile des États membres de l'UE ne soient pas submergés par les demandes de protection. Néanmoins, les ressortissants ukrainiens restent le onzième groupe le plus important à demander une protection internationale en 2022 (25 460).
- Certains États membres de l'UE ont indiqué que l'afflux massif de personnes fuyant la guerre en Ukraine a exercé une pression supplémentaire sur la gestion des migrations (entraînant par exemple des retards de traitement) et sur les systèmes d'accueil.
- L'année 2022 a été marquée par un certain nombre d'évolutions dans les mesures de solidarité et de coopération en matière de migration au sein de l'UE. Parmi les faits marquants, peuvent être cités l'adoption d'une feuille de route commune entre le Parlement européen et les cinq présidences tournantes du Conseil de l'UE afin de collaborer à l'adoption de la réforme du cadre législatif de l'UE en matière de migration et d'asile avant les élections européennes de 2024, ainsi qu'une déclaration sur la solidarité établissant un Mécanisme de solidarité volontaire, approuvée par 23 pays européens afin de soutenir la coopération avec les États membres de l'UE les plus touchés par les flux migratoires en Méditerranée. La Croatie a rejoint l'espace Schengen, en appliquant pleinement l'acquis et en supprimant les contrôles aux frontières intérieures.

■ Attirer et retenir les talents, y compris les travailleurs qualifiés pour répondre aux besoins du marché du travail, et faire face aux changements démographiques est resté une priorité importante au niveau européen et national. En avril 2022, la Commission européenne a adopté une politique ambitieuse en matière de migration légale, le "paquet compétences et talents", afin d'attirer les talents et de faciliter la transition de l'UE vers une économie verte et numérique. En réponse aux pénuries croissantes de main-d'œuvre, plusieurs États membres de l'UE ont introduit des réformes majeures pour attirer les travailleurs qualifiés. Alors qu'une réserve de talents pilote pour l'Ukraine a été lancée sur la plateforme du Réseau européen des services de l'emploi (EURES) en octobre 2022, les plans visant à établir une véritable "réserve de talents de l'UE" pour faciliter l'appariement des offres d'emploi ont débuté en 2022. Les partenariats de talents, en tant qu'outil de coopération sur

la migration légale entre les États membres de l'UE et les pays partenaires, ainsi que l'engagement stratégique sur la gestion de la migration, ont également été annoncés en 2022. Au niveau national, plusieurs États membres de l'UE ont mis en place des partenariats pour la mobilité des compétences afin de promouvoir une approche pérenne de la migration et de la mobilité des personnes qualifiées.

■ La protection des migrants et des demandeurs d'asile, y compris des mineurs et d'autres groupes vulnérables, est restée un domaine important de développement législatif et politique. Au niveau national, les mesures de protection des groupes vulnérables dans les centres d'accueil ont été renforcées, notamment par l'ouverture de nouveaux centres dédiés aux groupes vulnérables et/ou la création de places spéciales dans les centres d'accueil classiques.

## Ressortissants de pays tiers ayant fui l'Ukraine et bénéficiant d'une protection temporaire, 31 mars 2023



### En savoir plus

La traduction en français a été réalisée par le Point de contact français du REM.

- ▶ À propos de l'étude : [https://ec.europa.eu/home-affairs/networks/european-migration-network-emn/emn-publications/emn-studies\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/networks/european-migration-network-emn/emn-publications/emn-studies_en)
- ▶ À propos du REM : <http://www.ec.europa.eu/emn>
- ▶ Twitter du REM : <https://twitter.com/EMNMigration>
- ▶ LinkedIn du REM : <https://www.linkedin.com/company/european-migration-network>
- ▶ YouTube du REM : <https://www.youtube.com/channel/UCp4RiZkN1NjgtpSIFvVzkg>

